

imaGine

LE MAGAZINE DE GENEDIS ↳ N°8. MAI 26



DOSSIER

Partager son
énergie solaire

ÉCLAIRAGE

Les enjeux
du réseau

NOS CONSEILS

Booster
votre wifi

BON À SAVOIR

Renforcer son
autoconsommation

Partage de l'énergie

Comment choisir le bon modèle ?

04

Télécommunication

Notre engagement pour un réseau fibré et sûr

08

Internet

Les secrets d'un wifi domestique
sans coupures ni lenteurs

10



Énergie

Un service clients à votre disposition

11

Bon à savoir

Nos conseils pour tirer le meilleur
de votre centrale solaire

12

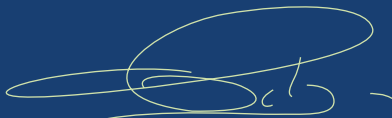
L'énergie photovoltaïque a connu un essor considérable ces dernières années. Avec une puissance solaire multipliée par 63 en quinze ans, la Suisse avance vers la neutralité carbone.

Dans ce contexte, le partage de l'énergie, via des communautés locales ou des regroupements, est un levier pour valoriser l'électricité produite. Il constitue une opportunité particulièrement intéressante actuellement, alors que la situation géopolitique tendue provoque une forte volatilité des prix. Quelles sont les nouvelles perspectives découlant des évolutions légales récentes ? Quels sont les différents modèles de partage ? Dans cet ImaGine, nous consacrons un dossier à ce sujet d'actualité.

Parallèlement, le déploiement de la fibre optique se poursuit pour vous assurer un accès à internet répondant aux besoins toujours plus grands en matière de connectivité. Un réseau de télécommunications de qualité est indispensable au développement de notre région. Découvrez les atouts de cette technologie à la fois stable et performante.

Bonne lecture !

Philippe Délèze
Directeur



Partage de l'énergie → les solutions

Pour utiliser son excédent de production solaire, il est possible de le partager. Notre dossier vous guide pour trouver le modèle qui vous convient.

PHOTO COLLA IMAGES

Dans notre pays baigné de soleil, chacun peut installer des panneaux photovoltaïques sur son bâtiment : la démarche est soutenue par des subventions et les oppositions sont rares. Entre 2010 et 2024, la production solaire en Suisse a ainsi été multipliée par... 63 ! Un véritable succès pour la Confédération et ses mesures d'encouragement. Ce d'autant que notre pays s'est engagé à atteindre la neutralité carbone en 2050.

Mieux rentabiliser sa production solaire

Mais la médaille a son revers. « À certaines périodes de l'année, particulièrement en été, la production d'électricité en Suisse dépasse la demande. Donc les prix de reprise chutent, et la rentabilité des installations est moins intéressante pour les propriétaires, explique Alain Neuwerth, res-

ponsable du département Commerce et marketing chez Genedis. Dans ce contexte, partager son énergie est l'une des solutions proposées. » (Lire en page 12 : *Comment rentabiliser sa centrale solaire ?*) Le vendeur obtient un rendement plus élevé qu'en injectant son électricité dans le réseau, et l'acheteur l'obtient à un prix plus bas qu'en l'achetant au gestionnaire de réseau de distribution (GRD). Le système permet par la même occasion de soulager le réseau de distribution, et peut, selon le modèle de partage, libérer les consommateurs du paiement du transport et des taxes.

Depuis 2018, des modèles de partage

Pour favoriser ce partage, la loi sur l'électricité propose, depuis 2018, différents dispositifs : la communauté d'autoconsommation (CA) et le re-

groupement pour la consommation propre (RCP). Deux autres sont encore arrivés en janvier 2025 et janvier 2026 : le regroupement virtuel (RCPv) et la communauté électrique locale (CEL). Tous ces modèles sont de plus en plus flexibles, au fur et à mesure de l'installation généralisée de compteurs intelligents (*smart meters*).

Stocker ou partager, une nécessité

Face à toute cette complexité, ne rien faire et garder son énergie n'est-elle pas la meilleure option ? « Ce serait dommage, réagit Alain Neuwerth. Même en appliquant toutes les bonnes pratiques, le propriétaire d'une villa qui produirait 10 000 kWh, soit environ 45 m² de panneaux solaires, autoconsomme généralement environ 30% soit 3 500 kWh, le reste est réinjecté dans le réseau. Or, avec l'application



du tarif de reprise de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), les prix durant les 2^e et 3^e trimestres sont très bas, voire négatifs durant les week-ends, et c'est précisément durant cette période que la majeure partie de la production est réalisée – et donc de la réinjection. Une batterie permet de stocker, mais pour la rentabiliser, il faut pouvoir la décharger durant les nuits d'été.» Le partage offre donc une option simple et sans investissement.

Quel modèle choisir?

Comment s'y retrouver parmi tous les modèles proposés? Deux principaux éléments les différencient. Il y a d'abord le périmètre géographique du partage: soit les participants sont reliés à la même armoire de quartier, et ils ne paient pas l'utilisation du réseau ni les taxes, soit ils sont plus éloignés géographiquement (mais

→ La batterie permet de stocker, mais pour la rentabiliser, il faut la décharger la nuit, en été. Le partage offre une option simple.

toujours sur la même commune), et ils devront s'acquitter de ces frais avec une déduction sur l'utilisation du réseau. Pour pouvoir partager au-delà du même bâtiment, il faut disposer de compteurs intelligents (*smart meters*), on parle alors de modèle virtuel.

Il y a ensuite le type de partage. Lorsqu'on parle de communauté, cela implique que chaque consommateur a son compteur intelligent personnel, et garde une relation commerciale

directe avec son GRD, Genedis pour vous. À l'inverse, dans un regroupement, les habitants ne constituent, ensemble, plus qu'un seul client aux yeux du GRD, et leurs compteurs servent uniquement à la répartition interne des coûts. Ce modèle implique d'avoir un représentant du regroupement ainsi qu'un prestataire réalisant le comptage et la facturation des membres et de l'investisseur solaire.

Soulager les propriétaires pour maintenir l'élan solaire

« Chez Genedis, nous nous engageons pleinement dans l'accompagnement du partage, précise Alain Neuwerth. La plupart de ces modèles impliquent des connaissances et des ressources techniques et administratives. Sans compter les responsabilités liées aux membres qui ne paieraient pas leur facture. Prendre en charge tous ces aspects, c'est faciliter le partage de

l'énergie, maintenir l'essor de l'énergie solaire, et donc contribuer à la nécessaire transition énergétique. »

Communauté à l'échelle communale

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les collectivités publiques et les industriels bénéficient d'un nouveau modèle : la communauté électrique locale (CEL). Celui-ci permet de partager son énergie à l'échelle d'une commune. « C'est idéal pour les collectivités qui ont, par

exemple, une centrale solaire sur le toit de leur école ou de leur salle polyvalente, et qui souhaitent la distribuer sur leur STEP qui est un gros consommateur. » Les propriétaires de halles industrielles ou les entreprises multisites y trouvent aussi leur compte. Des rabais sont prévus par la loi pour l'utilisation du réseau à l'interne de la zone d'échange : 40%/kWh si la communauté se situe sur le même niveau de tension (pas de passage dans une station transformatrice) et 20%/kWh dans le cas contraire.

Les différents modèles possibles

CA

Communauté d'autoconsommateurs

- Le modèle le plus simple (pas de cadre légal), dès deux consommateurs
- Possibilité d'entrer et de sortir de la CA à tout moment
- Chacun reste, aux yeux du GRD, un client individuel
- En principe, pas d'adaptation technique
- Le vendeur d'électricité solaire facture son électricité à ses voisins ou délègue cette tâche à Genedis

Variante virtuelle (CAv)

- Les bâtiments ou appartements disposent chacun d'un compteur intelligent, ils peuvent donc être plus distants, mais doivent être reliés à la même armoire de quartier
- Flexibilité : dans un immeuble, il n'est pas nécessaire que tous les habitants soient partants pour constituer la communauté

RCP

Regroupement de consommation propre

- Mise en place plus complexe (cadre légal), dès deux consommateurs
- Le regroupement est considéré comme un seul client auprès du GRD
- Nécessite la mise en place d'un responsable du regroupement, en général le propriétaire ou la régie immobilière
- Le représentant est responsable de la gestion, donc du paiement de tous les participants, qui sont caution solidaire
- Obligation de disposer d'un réseau privé pour partager l'énergie entre les bâtiments de parcelles adjacentes

Variante virtuelle (RCPv)

- Même modèle que RCP, mais ouvert aux immeubles plus distants les uns des autres, sans nécessité de créer un réseau privé
- Obligation d'être reliés à la même armoire de quartier

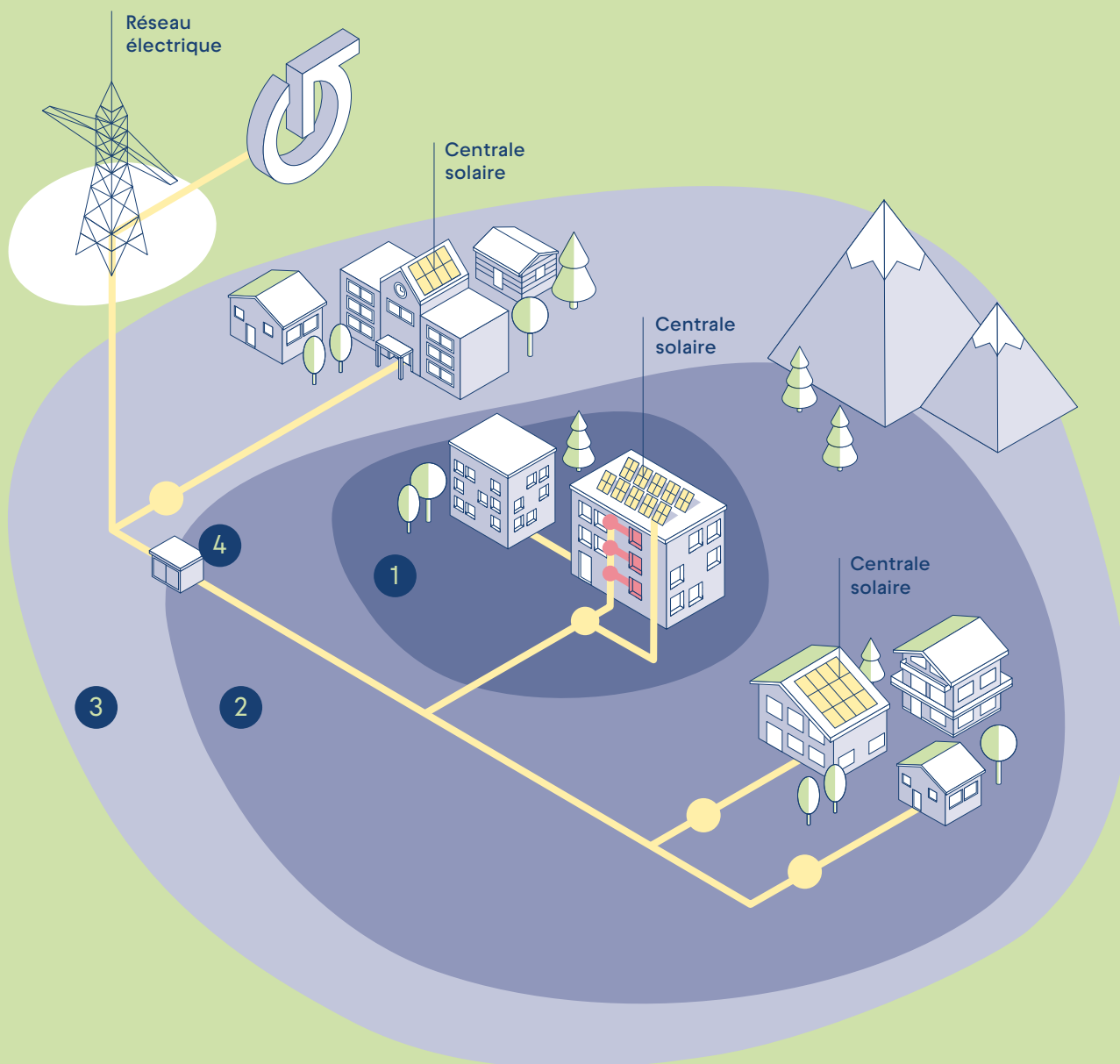
CEL

Communauté électrique locale

- Idéale pour les industries, les entreprises multisites et les collectivités publiques
- Partage d'électricité solaire dans le périmètre communal
- Utilisation du réseau du GRD
- Le représentant de la communauté fixe le prix de l'électricité
- Économies pour les membres (électricité moins chère que sur le réseau)
- Meilleure rentabilité pour le/s propriétaire/s (électricité mieux vendue que sur le réseau)
- Démarche d'autonomie énergétique locale

Modèles de partage de l'énergie

Le périmètre géographique et le mode de comptage différencient les modèles.



1. CA et RCP
Communauté et regroupement
d'autoconsommation

2. CAv et RCPv
Communauté et regroupement
d'autoconsommation virtuels

3. CEL
Communauté
électrique locale

4. Point de couplage commun
(par ex. armoire de quartier)

● Compteur
intelligent

● Compteur
privé

Fibre, rapidité et sécurité → les enjeux du réseau

Développement du réseau, généralisation de la fibre optique et cybersécurité : le réseau internet poursuit sa mue.
Tour d'horizon avec Joël Duc, responsable du département Télécom et informatique chez Genedis.

PHOTOS THOMAS MASOTTI



Comment les usages numériques évoluent-ils ?

Avec l'essor du télétravail, des plateformes de streaming et la multiplication des appareils connectés, les besoins de notre clientèle augmentent en continu. Lui offrir une connexion internet performante, stable et sécurisée chez elle, sur son lieu de travail et dans sa résidence secondaire constitue notre principal défi pour l'avenir.

Est-il encore possible d'améliorer les performances du réseau ?

Oui, et nous y travaillons. Aujourd'hui, la colonne vertébrale de notre réseau s'étend du Valais central jusqu'à Vevey. La redondance de ces liaisons principales garantit la haute disponibilité des services. Notre objectif est de compléter nos liaisons de fibre optique par des itinéraires alternatifs pour garantir une disponibilité maximale. Notre stratégie est la même pour nos réseaux régionaux alimentant les zones résidentielles de plaine et les villages et stations touristiques des vallées latérales.

Vous misez sur la fibre optique depuis 2007. Pourquoi ?

Les réseaux basés sur la fibre optique sont plus fiables, moins gourmands en énergie et offrent un potentiel d'évolution quasi illimité. C'est un peu comme si elle offrait une autoroute de 1000 voies, et que nous n'en utilisions que quelques-unes. La fibre optique offre également une vitesse de téléchargement et d'envoi identiques, caractéristique très appréciée par les télétravailleurs. Qui plus est, le signal lumineux peut être transporté sur de grandes distances sans subir de dégradation et n'est pas sensible aux interférences, contrairement au câble coaxial ou à la paire en cuivre.

→ « Qu'ils vivent à Thyon, Isérables, aux Plans-sur-Bex ou à Torgon par exemple, nos clients bénéficient des mêmes services qu'un habitant de la plaine. »

Quels sont les avantages pour les utilisateurs ?

Aujourd'hui, nos clients utilisent la téléphonie numérique, font des visioconférences, transmettent des vidéos, etc. Toutes ces activités nécessitent le transport de gros volumes de données, plus stable et rapide avec la fibre. Nous poursuivons donc son déploiement sur l'ensemble de notre zone d'activité. En 2025, nos efforts se sont concentrés sur le Valais central et le Chablais. Nous avons également adapté notre réseau de distribution pour fournir la fibre sur la Riviera vaudoise.

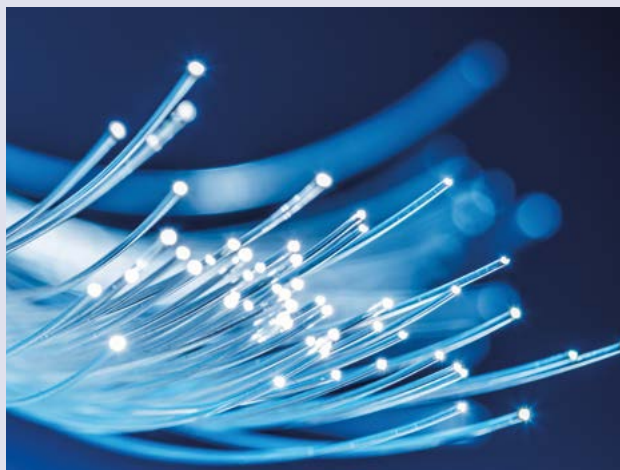
Vous étendez également la fibre aux vallées latérales. Cela en vaut-il la peine alors que le déploiement de la 5G est bientôt achevé ?

Être relié à la fibre optique offrira toujours de meilleurs résultats qu'une connexion à une antenne 5G, même à proximité. La performance d'une antenne est liée au nombre d'utilisateurs et peut donc fortement varier durant la journée ou durant les vacances. Par ailleurs, Genedis s'est engagé à offrir à toute sa clientèle des prestations de qualité égale, peu importe où elle se trouve. Qu'ils vivent à Thyon, Isérables, aux Plans-sur-Bex ou à Torgon par exemple, nos clients bénéficient des mêmes services qu'un habitant de la plaine.

La clientèle demande du débit, mais aussi de la sécurité...

La complexité croissante des réseaux rend les utilisateurs vulnérables. Nous proposons à nos clients privés une solution de réseau sans fil qui intègre une protection. L'utilisateur est alerté en cas d'activités suspectes. Pour les entreprises et les collectivités implantées sur plusieurs sites, nous développons des réseaux privés sur mesure, hautement sécurisés, basés sur des fibres optiques séparées et surveillés en continu. La cybersécurité n'est plus un luxe, mais un élément essentiel de l'équipement numérique de base.

⇒ « La cybersécurité n'est plus un luxe, mais un élément essentiel de l'équipement numérique de base. »



Genedis poursuit l'extension de son réseau de fibre optique, garantissant une connectivité de pointe sur l'ensemble de sa zone de desserte, y compris dans les vallées latérales.

Nos conseils pour booster → votre connexion wifi

Des astuces simples existent pour améliorer les performances de votre connexion à la maison et disposer d'un réseau sans lenteurs ni coupures.

PHOTO COLLA IMAGES

Qui n'a jamais pesté en assistant, impuissant, au ralentissement de son ordinateur au moment de regarder sa série préférée ou lorsque tous les membres de la famille surfent en même temps ? Responsable technique du service clients multimédia de Genedis, Marc-Alexandre Gaist résume la situation : « Lorsque les clients nous appellent pour un problème de débit, ils imaginent que le problème vient du signal wifi. Or, le plus souvent, c'est l'appareil qui est à l'origine des lenteurs ou des coupures. »

Bien placer son modem

Premier conseil : bien choisir l'emplacement de son modem : au centre du logement, en hauteur, loin des murs épais et des autres appareils électriques. « Les ondes se diffusent dans toutes les directions, mais plutôt vers le haut. Si votre maison compte plusieurs étages, mieux vaut placer votre modem au rez-de-chaussée et devant la télévision plutôt que derrière. »

Éteindre les appareils concurrents

Face à la hausse du nombre d'appareils connectés, Marc-Alexandre suggère également de désactiver le wifi des objets lorsqu'ils ne sont pas utilisés. « Les ondes du wifi intégré des imprimantes, par exemple, perturbent le signal principal. » Résultat : les appareils sont en concurrence, le réseau est « encombré » et la connexion est plus lente.

Installer des relais

Dans un appartement de plus de 3,5 pièces ou une maison, un modem unique est insuffisant. « Le système de base ne couvre pas les besoins des clients qui souhaitent profiter d'internet à tous les étages, dans leur garage ou sur leur terrasse. » Investir dans du matériel complémentaire, comme l'installation d'un réseau maillé (*mesh* en anglais), se révèle indispensable. Des petits modules sont alors branchés sur les prises électriques. « Grâce à deux

ou trois relais bien répartis, la qualité augmente. » Ces relais sont disponibles à la location. Genedis propose la solution Plume : le relais principal revient à 5 francs par mois et chaque relais supplémentaire coûte 3 francs par mois.

Autres avantages d'un réseau maillé et de l'app fournie avec lui : le contrôle parental, le mode invité et l'intégration d'une intelligence artificielle optimisant le réseau en continu. Le système comprend également une protection contre les cyberattaques.

Penser au réseau filaire

Dernier conseil pour celles et ceux qui construisent ou rénovent leur logement : l'installation de prises ethernet à chaque étage. « On l'oublie, mais une connexion filaire sera toujours meilleure qu'un réseau sans fil », conclut l'informaticien.



Les relais permettent de bénéficier d'une vitesse de connexion et d'une couverture maximales partout chez soi.

ÉNERGIE

PHOTO THOMAS MASOTTI

Vous guider → notre boussole



Rita Almeida, responsable du service clients énergie, dirige une équipe de six personnes.

22 494

Le nombre d'appels téléphoniques auxquels le service clients énergie a répondu en 2025. Il a également traité 13 246 e-mails.



RÉPONSES AUX
QUESTIONS FRÉQUENTES

Pour quelles raisons les clients vous appellent-ils ?

En majorité pour la facturation et les démarches à entreprendre en cas de déménagement. Nous aidons les personnes à comprendre la tarification et les causes d'une hausse de consommation. Par exemple, augmenter la température de son chauffage électrique d'un seul degré peut déjà entraîner une hausse notable de la facture. On nous appelle aussi pour des conseils énergétiques, des questions liées aux panneaux solaires et aux nouveaux produits Genedis.

Quelles sont les questions les plus actuelles ?

Le nouveau compteur intelligent Smart, qui permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel. Selon les exigences de la Confédération, il est progressivement installé dans les ménages. Nous en expliquons donc le fonctionnement et rassurons nos clients: ces appareils respectent strictement les normes en vigueur et la plupart seront connectés à la fibre optique, qui n'émet aucun champ magnétique. Des questions au sujet du partage d'énergie photovoltaïque requièrent aussi régulièrement notre attention.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre travail ?

Nous sommes la porte d'entrée de Genedis, la qualité de notre accueil est importante. C'est un défi permanent, car il faut se tenir à jour dans un domaine qui évolue constamment. Peu importe la question, nous mettons tout en œuvre pour y répondre. Je travaille dans ce service depuis douze ans, dont trois comme responsable, et c'est toujours le contact téléphonique avec les clients que je préfère. Lorsqu'ils raccrochent apaisés parce qu'on les a écoutés et qu'on leur a fourni une explication ou une solution, je ressens une belle satisfaction. Avec la nouvelle loi sur l'énergie et ses importants changements, cette relation avec la clientèle est encore plus importante.



BON À SAVOIR

Autoconsommation

→ COMMENT UTILISER AU MAXIMUM VOTRE ÉNERGIE SOLAIRE ?

1. RECHARGE ÉLECTRIQUE

Vélos, trottinettes, motos, automobiles : tous vos moyens de transport peuvent être rechargés en courant vert directement issu de votre toiture.

2. DOMOTIQUE

Si vous travaillez en journée, la domotique vous permet de programmer tous vos appareils électroménagers à distance, et de les faire fonctionner quand le soleil brille.

3. PRODUCTION DE CHALEUR

Chauffer son ballon d'eau chaude ou connecter sa pompe à chaleur à sa centrale solaire, c'est aussi une façon de stocker l'énergie et/ou de renforcer votre autoconsommation.

4. BATTERIE DE STOCKAGE

Même en appliquant toutes ces bonnes pratiques, difficile de dépasser 50% d'autoconsommation. Une batterie domestique permet de stocker l'excédent et de le consommer durant la soirée et la nuit (par ex. la recharge électrique).

5. PARTAGE D'ÉLECTRICITÉ

Si vous préférez le partage au stockage, vous pouvez créer une communauté d'autoconsommateurs ou un regroupement, selon le profil de votre centrale, de votre bâtiment et de vos voisins. (Lire notre dossier en pages 6 à 9.)

